

Infos

Levens



Journal d'information de la commune de Levens

Février 2017

www.levens.fr



AU SOMMAIRE

Journal d'information de la commune de Levens
Février 2017



L'édito
Le Conseil municipal
Le C.C.A.S
Les Actualités
Du côté des travaux
Les Commémorations
A.L.S.H
La Maison des Jeunes
Le SIVOM
Du côté des écoles
Les Manifestations
A venir
Levens pour tous
La Culture
L'Etat Civil

AVIS AUX ELECTEURS

En raison du grand nombre d'électeurs, un 6^e bureau de vote a été créé. Il se situera dans la salle sous la crèche et desservira les secteurs suivants:

- Route de la Roquette
- Route de Saint Blaise
- Promenade des Prés

Par ailleurs, pour les élections présidentielles, les bureaux de vote du Rivet seront transférés à l'école maternelle « Les Oliviers »

Les cartes seront envoyées lors de la refonte du mois de mars 2017

Inscriptions Maternelle

Sans rendez-vous les mardis 28 février, 7, 14 et 21 mars
de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 15h30.

Documents à fournir: photocopies d'un justificatif de domicile, du livret de famille,
du carnet de vaccinations

La fiche de renseignements est téléchargeable sur www.levens.fr

Tel : 04 93 79 77 00

Adoptons **des gestes pour réduire votre consommation d'énergie**



Chauffez efficacement votre logement : 19°C suffisent à votre bien-être. Fermez les volets, tirez les rideaux pour conserver la chaleur.



Ne laissez pas les appareils électriques tels que téléviseurs ou ordinateurs en veille.



Utilisez les appareils électroménagers (lave-vaisselle, lave-linge) de préférence la nuit.



Privilégiez l'utilisation des ampoules basse consommation.



Éteignez la lumière quand vous quittez une pièce.

Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi

Réseau Médiathèque du Département des Alpes-Maritimes.

vous accueille:

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 12h00

Adhésion : 10€ l'année par famille.

(Règlement par chèque bancaire uniquement à l'ordre du Trésor Public).

Prêt de 3 livres et 3 CD par lecteur/3 semaines

2 DVD par famille/2 semaines

7 Place de la République 04 93 91 61 29
levens@biblio-cg06



Infos Levens est édité par la Mairie de Levens-Service Communication
tél : 04 93 79 71 00

Directeur de la publication : Antoine VERAN.

Rédaction : Antoine VERAN, Michèle CASTELLS, Thierry MIEZE, Ghislaine BICINI, Jeanine PLANEL, Alexandre AMETIS, Production M.S.A.C.

Photos : Mairie de Levens Service Communication, Club Photo AMSL, Ghislaine BICINI, Bernard Orjas, Sylviane Palomba, Michèle Castells, Ghislaine Ernst, Olivier Rosa, Centre Equestre Les Templiers.

impression : IMPRIMERIE IPB Office Solutions
N° ISSN :1274-7823. Dépôt légal à la parution



Chères Levensoises, chers Levensois,

Je tiens encore à remercier les Levensois pour le soutien qu'ils m'ont témoigné à l'occasion des moments difficiles de mon procès, en cette fin d'année.

Je tiens également à mentionner que dans cette affaire, M. le Procureur n'a pas fait appel de la décision de justice qui a rejeté la demande de mes opposants, et qu'aucune poursuite ne peut être effectuée sur les mêmes griefs.

Mais ce qui importe c'est que notre village avance sur l'ensemble des dossiers structurant la vie de ses habitants, et conjointement avec les services de la Métropole Nice Côte d'Azur, nous réalisons les infrastructures pour les futures générations ; usine d'eau potable, station d'épuration, travaux de voirie. Nous créons du logement décent, participons au développement économique, à la relance de l'agriculture tout en préservant nos espaces naturels.

Quelles que soient les polémiques autour du futur programme d'aménagement du quartier des Traverses, nous continuerons à avancer dans le respect de notre ruralité, de nos traditions en nous tournant vers un village que je veux dynamique.

Pourquoi blâmer un projet dont le concept n'est aucunement validé ? Il est si facile de jeter sur un papier des cubes et des volumes pour vous effrayer, vous faire réagir ; cela est dénué de sens.

Car, aujourd'hui, en dehors des études de faisabilité et de la définition d'une opération mixte nous permettant de lancer la Déclaration d'Utilité Publique pour acquérir les fonciers résiduels (qui tombent en désuétude), **la conception, l'architecture du programme ne sont pas actées**. C'est nous qui les définirons et les imposerons au promoteur.

Vous serez largement consultés durant toutes les étapes d'avancement de cette opération et pourrez à ce titre être informés et considérer les choses pertinemment.

Cette année, j'aurai plaisir à vous présenter mon bilan de mi-mandat et vous l'aurez constaté, les projets annoncés se concrétisent. Mon équipe et moi-même n'avons, pour seuls objectifs, que d'améliorer votre qualité de vie et de vous offrir tous les services dont vous avez besoin.

Antoine VERAN
Maire de Levens

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 Juin 2016

Ouverture de la séance à 19 h 00.

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 avril 2016 à l'unanimité.
- Présentation du budget primitif 2016 du SDEG par Mr le Maire.
- Compte rendu des délégations du conseil municipal à Mr le Maire :

Dossier n°1 – Présenté par M. le Maire.

«AUTORISATION DE VENDRE A MONSIEUR Jonathan ELLIA, L'APPARTEMENT SIS au 4^e ETAGE DE L'IMMEUBLE DENOMME PALAIS THEODORE, 27 RUE THEODORE DE BANVILLE A NICE, SECTION LO 301 »

le Conseil municipal adopte par 20 voix pour et 6 voix contre.

Dossier n°2 – Présenté par M. le Maire.

« MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE LEVENS. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^e CLASSE – ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE ET DE L'INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES.»

le Conseil municipal adopte par 25 voix pour et 1 abstention.

Questions écrites:

1) Pouvez-vous nous rappeler les modalités de mise à disposition régulière des salles municipales ainsi que la date de la délibération prise par cette assemblée à ce sujet ?

C'est la délibération du conseil n° 8 en date du 08/06/2010 qui définit la mise à disposition de locaux municipaux et notamment l'établissement de conventions avec les associations **en** définissant les modalités. Les associations telles que l'AMSL (pour le judo, la danse, le yoga, le badminton, l'ensemble vocal, etc...) qui les utilisent à l'année pour leurs activités, bénéficient de conventions annuelles. Les conventions pour des manifestations ponctuelles sont établies pour la période définie.

2) Pouvez-vous indiquer et fournir aux élus de ce conseil : - la liste des salles municipales, - la liste des bénéficiaires réguliers (hors demandes ponctuelles pour conférences ou autres) - et le calendrier (horaire journalier, hebdomadaire, mensuel, etc) prédéfini pour ces mises à disposition ?

Les salles municipales utilisées sont le Fuon Pench, la salle du Rivet, le Foyer Rural, la salle de Sainte Claire, la salle sous **la** crèche, la maison des prés, le local de la Madone, la salle de l'ancienne mairie (fermée actuellement). Les bénéficiaires réguliers sont des associations sportives, de loisirs, culturelles, les écoles (le planning pour chaque salle est tenu par l'Office de Tourisme).

3) Quelles dispositions permettent d'attribuer à certaines associations une salle municipale de façon, exclusive ce qui équivaut à 24 h/24 – 7 jours sur 7 et 365 jours par an ?

Aucun local n'est alloué de façon totalement exclusive aux associations, les clauses de la convention définissent les créneaux et les jours d'utilisation et permettent à la collectivité de bénéficier du local ou *du* site pour l'organisation d'autres manifestations, au profit d'autres associations.

Certaines salles ou sites ont été affectés particulièrement pour des associations qui en ont fait la demande car pour la plupart, des équipements spécifiques y sont installés et leur matériel peut y être entreposé.

Le site de la déchetterie : AMSL Trial

La carrière hippique municipale et rond de longe : AMSL Equitation

Le clos de boules des Traverses : AMSL boules

Le clos de Sainte Claire : Les Cavaliers de la Table Ronde

L'école de musique : Les Petits Musiciens de Levens

Le local dans l'immeuble de la poste : AMSL Photo

Le Portal : la Maison du Portal

Le stade de football et les vestiaires : l'ASL

La salle sous la crèche : AMSL Judo et Karaté

Un local à la Madone : AMSL VTT

4) Qui prend ou a pris ces décisions ?

Un groupe de travail prend en compte les diverses demandes et après accord de Monsieur Le Maire, en fonction de la nature des demandes et de leur disponibilité, affecte les locaux et les sites aux associations. L'utilisation et la gestion des locaux mis à disposition sont définies selon les modalités stipulées dans les conventions. En tout état de cause, Monsieur Le Maire reste la seule autorité compétente pour décider de l'affectation de ces locaux (art. 2144-3 du CGCT).

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 Juin 2016 (suite)

5) Pour les mises à disposition permanentes de salles municipales, pour certaines avec eau et électricité, cela équivaut à une subvention conséquente faite aux associations concernées, comparativement aux autres. Pourquoi cette subvention par mise à disposition de biens communaux n'apparaît-elle pas dans le budget annuel de la commune, dans la délibération afférente aux subventions aux associations, ni dans le compte administratif ?

L'ensemble des mises à disposition aux associations à but non lucratif comprend la prise en compte par la collectivité des frais d'énergie et d'eau et s'effectue gratuitement pour toutes. Seuls les concours financiers versés aux associations sont portés en annexe du budget et du compte administratif de la commune. Seuls les comptes des organismes pour lesquels la commune a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit sont transmis avec le compte administratif de la commune. Lorsque le montant annuel de la subvention dépasse 23 000 €, une convention *d'objectifs* est établie avec l'association (Comité des Fêtes par exemple). La mise à disposition de locaux à une association par une collectivité territoriale correspond à une aide en nature. La collectivité peut faire le choix de déterminer la valeur de ces aides par délibération.

6) Alors que la convention de gestion passée par le conseil municipal avec l'ONF confirme, s'il était besoin, que le Grand Pré de Levens est un espace naturel remarquable, un joyau qui fait la renommée de notre commune et qu'il convient de protéger, pour quelle raison le Grand Pré sert-il régulièrement de parking ?

Le Grand Pré est intégré dans la convention de gestion passée avec l'ONF. Il n'est pas classé à proprement parlé d'espace remarquable. Le souhait de la commune est de le protéger. Les services de l'Etat ont par ailleurs félicité la gestion qui en est faite. Cependant, des manifestations sur cet espace nécessitent une utilisation pour le parking des véhicules.

Nous ne pouvons pas parler d'utilisation régulière. Nous sommes dans l'attente d'un plan de gestion pour la protection d'espèces.

7) Question reçue d'un habitant : « samedi 4 juin dernier encore, alors qu'il n'y avait aucune voiture au parking municipal, vraiment aucune, les participants à un tournoi de foot sont allés se garer sur le Grand Pré autour de la «Villa». Ces sportifs en herbe ne peuvent-ils pas faire 25 mètres à pied pour se rendre au stade ! »

Effectivement, des places de stationnement sont disponibles le long du pré ou dans le parking. Certains ne daignent malheureusement pas les utiliser. Les cadenas et les systèmes de fermeture des barrières d'accès ont été revus permettant de limiter les accès dans le Pré.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 Octobre 2016

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20.06.2016 par 22 voix pour et 5 voix contre.

→ Installation de Madame Marie-Hélène QUETIER, conseillère municipale, suite à la démission de Monsieur André HOEL.

→ Présentation du compte administratif 2015 du SDEG par Mr le Maire.

→ Présentation du rapport d'activité 2015 du SDEG par Mr le Maire.

→ Présentation du rapport d'activité 2015 du SIVOM VAL DE BANQUIERE par Mesdames Castells, Bicini, Messieurs le Maire et Reverte.

→ Compte rendu des délégations du conseil municipal à Mr le Maire :

Dossier n° 1 – Présenté par Mr Patrick MARX, adjoint aux finances.

«RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE LEVENS ET L'ASSOCIATION DENOMMEE « COMITE DES FETES » DE LEVENS – ANNEE 2017».

le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

Dossier n° 2 – Présenté par M. le Maire.

« TRANSPORT SCOLAIRE – CONVENTION DE GESTION CADRE POUR LA VENTE DES TITRES DE TRANSPORT ET AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN. »

le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

Dossier n° 3 – Présenté par Mme Jeannine PLANEL, conseillère municipale.

« DENOMINATION DE LA VOIE RELIANT LA ROUTE DE LA PISCINE A L'EGLISE SAINT ANTONIN». Chemin du Père Jean-Baptiste Maurel

le Conseil municipal adopte à l'unanimité:

Dossier n° 4 – Présenté par M. Jean-Pierre FRAZZO, adjoint à l'urbanisme.

« OPERATION D'HABITAT MIXTE, COMMERCES ET SERVICES SUR LE SITE DES TRAVERSES – AVIS SUR LE PROJET ET MISE EN ŒUVRE PAR LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR DE LA PROCEDURE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE AVEC MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME ET DE CESSIBILITE AU BENEFICE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ».

le Conseil municipal décide par 19 voix pour et 8 voix contre.

L'après-midi récréative d'automne a réuni une soixantaine de nos aînés dans la salle Fuon Pench. Cette manifestation en présence de Ghislaine ERNST, Vice-Présidente du CCAS accompagnée de son équipe, s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.



“ Noël pour nos Seniors à la maison “

Le CCAS est heureux d'offrir, à l'occasion des Fêtes de Noël, un colis afin que nos Seniors passent des fêtes de fin d'année gourmandes.

Les élus et membres du CCAS se sont chargés de la distribution de ces colis et en ont profité pour rendre une petite visite à nos anciens.



Comme chaque année, le repas des Seniors constitue un temps fort de l'activité du CCAS. Les élus et membres du Conseil d'Administration ont accueilli avec un plaisir non dissimulé les nombreux participants. Et en cette période où l'on parle beaucoup de retraite, les actifs d'aujourd'hui devenant les anciens de demain, il est bon de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations avec le respect de chacun envers les autres.

Après un discours de bienvenue et une pensée émue pour les absents, Christophe Loi restaurateur du Mas Fleuri et sa sympathique équipe ont régalié les convives. Rien n'a manqué pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement.

Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'an prochain !





Le tournage de l'émission « Découvertes » s'est déroulé à Levens le lundi 28 Novembre. Dans cette émission, la Rédaction de la chaîne AZUR TV (canal 31 de la TNT) vous propose de visiter un village du Haut et Moyen Pays des Alpes-Maritimes et du Var ou un haut lieu touristique de la Côte d'Azur et plus particulièrement de la Métropole Nice Côte d'Azur. Une bonne occasion de découvrir les richesses de la Côte d'Azur et de nous donner des idées de sortie.

Le thème de l'émission a porté donc sur Levens, visite guidée par Jean-Pierre Augier.

La diffusion de l'émission a eu lieu Mardi 3 janvier à 19h45.

Pour Alexandre Ametis, Chargé de communication et de la promotion touristique: « cette émission va permettre de mieux faire connaître notre Commune, de valoriser notre patrimoine et le partager avec le plus grand nombre. Si vous avez manqué la diffusion celle-ci est disponible sur:

- www.azur.tv/fr/VODDECOUVERTES
- www.levens.fr dans l'onglet vidéothèque

En partenariat avec la Municipalité, une soirée Solidarité au profit des victimes de l'attentat de Nice a été organisée le samedi 23 juillet au Jardin Public sous la forme d'une "Pasta Party" à 10€.

Le 27 décembre 2016, l'intégralité des recettes (3012€) a été remise au CCAS de Nice, en présence de Joëlle MARTINAUX, Adjointe au Maire de Nice, Vice-présidente du CCAS de Nice, et des membres de son Conseil d'Administration.



Un nouvel agent de Police municipale, brigadier vient d'être recruté.

Ses missions

Elle exercera prioritairement son action sur la prévention en matière de stationnement, d'incivilités et de respect des règles d'urbanisme.

Elle s'intéressera à la sécurisation des écoles et elle devra encore faire preuve de pédagogie, cette fois-ci avec les parents d'élèves qui ont tendance à se garer de façon anarchique devant l'école. « Il y aura d'abord une période de prévention puis une période de répression ! », prévient elle.

Ses missions se dérouleront en étroite collaboration avec celles de la Gendarmerie Nationale.

Son parcours

« J'ai obtenu mon concours de gardien en 1999 en région parisienne et j'ai été affectée dès mes débuts à Puteaux (92). Jusqu'en 2009, durant cette première partie de ma carrière, j'ai travaillé successivement dans les départements 92 (Hauts de Seine) et 60 (Oise). En 2009, j'ai déposé une demande de mutation dans le 06 afin de retrouver mon département natal et ma famille. Cette mutation acceptée, j'ai tout d'abord travaillé à la PM de Villeneuve-Loubet puis aujourd'hui ici à Levens ».



Infos pratiques

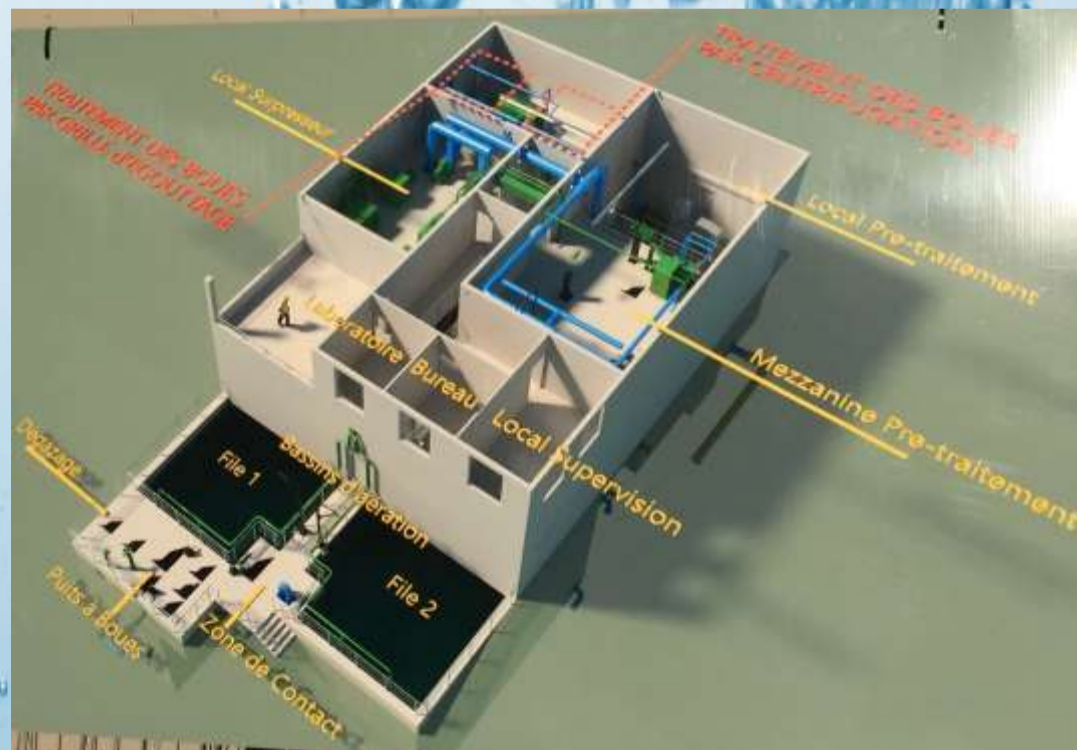
Le bureau de Police Municipale se trouve à la Mairie de Levens: 04 93 91 61 23

Samedi 10 Décembre 2016, une visite guidée a été organisée à la station d'épuration de la Cumba, pour les curieux soucieux d'en connaître le fonctionnement.

De nombreux renseignements ont été fournis, sur les différentes étapes de traitements des eaux usées.

Tous ont apprécié la visite qui leur a permis de découvrir le fonctionnement de cet indispensable service sanitaire.

RAPPEL: Il est important de ne jeter ni lingettes, ni protections féminines, ni autres objets dans vos toilettes, ceux-ci bloquant parfois les pompes d'aspiration, entravant le bon fonctionnement de la station.



Alexandre AMETIS
Chargé de Communication



L'AMSL Equitation a organisé pendant la première semaine des vacances de Noël un stage d'équitation de deux demi-journées. Les jeunes cavaliers ont pu mettre en application et à profit les conseils précieux de leur moniteur, Michaël Renard, autour des disciplines de dressage et d'obstacles.

Charles Malaussena s'est éteint.

Doyen Levensois, il nous a quittés à l'âge de 98 ans. Il était très impliqué dans le monde associatif :

- 20 ans de Présidence de la Société de Chasse St Hubert
- Omniprésence aux manifestations levensoises.

Passionné d'apiculture depuis l'âge de 20 ans, il pouvait nous parler de ses abeilles pendant des heures pour notre plus grand bonheur.



Photo Bernard ORJAS

Du côté des travaux

Inauguration « Les Maisons du Rivet »



Mise en service de la nouvelle station d'épuration et destruction de l'ancienne



chantier de la salle de sports du Rivet



Cérémonie de commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre
11 Novembre 2016



Plan du Var



Cérémonie d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
5 Décembre 2016



ALSH : BUDGET GLOBAL 2016

PRESTATION ALSH	BUDGET GLOBAL	MASSE SALARIALE	PART COMMUNALE (NETTE)	PARTICIPATIONS FAMILIALES	PSO CAF ET SUBVENTION	SUBVENTIONS ETAT / REGION	TOTAL PSO + PARTS FAMILIALES + SUBVENTIONS
PERISCOLAIRE	151 268,42 €	128 711,52 €	26 253,56 €	75 784,69 €	40 496,84 €	8 733,33 €	125 014,86 €
MERCREDI	22 999,76 €	19 195,76 €	4 842,56 €	16 536,70 €	1 620,50 €	-	18 157,20 €
EXTRASCOLAIRE	179 447,11 €	128 235,85 €	134 206,50 €	29 486,08 €	14 626,53 €	1 128,00 €	45 240,61 €
TOTAL	353 715,29 €	276 143,13 €	165 302,62 €	121 807,47 €	56 743,87 €	9 861,33 €	188 412,67 €

= 78 % budget global = 47 % budget global

= 53 % budget global

Bilan ALSH 2016

Nous constatons une hausse globale des effectifs de l'ALSH pour l'année 2016.

A ce titre nous souhaitons vous faire part de quelques éléments financiers significatifs :

- Le budget global de l'ALSH, toutes prestations confondues (périscolaires matin et soir, NAP et extrascolaire) s'élève à 353 715€ dont 78% concerne la masse salariale.
- 53% de ce budget global sont financés par les subventions de nos partenaires institutionnels (CAF, Etat, Région) et par la participation des familles.
- Il reste donc à la charge de la collectivité 47% de ce budget global soit 165 302€ pour l'année 2016.

Ce bilan très satisfaisant permet d'offrir aux petits Levensois des prestations de qualité. Je remercie toute l'équipe d'encadrement et d'animation pour son travail et son investissement auprès de nos enfants.

Ghislaine BICINI
Adjointe

Maison des Jeunes



Les points forts de la Maison Des Jeunes:

- Obtention du Psc1 (stage de secourisme), fait en partenariat avec les pompiers de Levens, et l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Alpes-Maritimes.
- Initiation au Biathlon.
- Découverte du site de la grande faille des grès d'Annot.

L'adhésion à la Maison Des Jeunes de Levens se fait depuis le 14 Septembre sur rendez-vous seulement, auprès du Responsable du secteur jeunesse.

Cédric PALLINI: 06.26.46.37.94





21, boulevard du 8 mai 1945
06730 Saint-André de la Roche
Tél. 04 92 00 50 50

www.sivomvaldebanquiere.fr



A l'initiative du Relais Assistants Maternels, parents et enfants ont été conviés, à l'occasion des fêtes de fin d'année, à une matinée gourmande et ludique.

Un spectacle fait maison pour le Noël du RAM

Le spectacle mené tambour battant par les lutins du Relais, a été un régal pour ces petits bouts, entraînés dans l'univers des plats et des entrées comme : "la colère et ses douceurs en salade" ou bien encore "la méchante soupe du chef".

"C'est un petit spectacle fait maison sur la thématique de l'alimentation. Durant l'année, une intervenante culinaire a proposé des ateliers d'initiation au goût : le salé, le sucré, l'amer, l'acide. Dans la foulée, le Pôle Petite Enfance a participé à une journée pédagogique sur les saveurs. D'un commun accord, nous avons donc décidé, de reprendre cette thématique pour le spectacle de Noël", explique Virginie Escalier, responsable du Relais.

Un voyage au pays du bon goût : quatre représentations ont été données pour les tout-petits. A Saint-André de la Roche, La Trinité, Levens et Saint-Martin-du-Var. Une réussite à chaque fois, comme à Levens qui a fait salle comble, en accueillant 27 assistantes maternelles, 67 enfants et 31 parents.

Michèle Castells, Vice-présidente déléguée à la Petite Enfance, a félicité le RAM qui intervient dans cinq communes du territoire tout au long de l'année, en mettant en place des animations, des ateliers d'éveil, mais aussi des activités un peu plus spécifiques, comme la baby gym, en partenariat avec le service des sports ou encore la ludothèque itinérante.

Apprendre tout en s'amusant, tel est le credo du Relais Assistants Maternels.

Et c'est dans cette bonne humeur partagée que chacun a pu déguster papillotes, brioches et autres gourmandises qui ont rempli de bonheur petits et grands.



Petits et Grands, public attentif et passionné durant le spectacle



Michèle Castells, Vice-présidente du SIVOM Val de Banquière, compétence Petite Enfance et l'équipe du Relais Assistants Maternels

Les écoliers ont reçu des conseils sur l'alimentation

Dans le cadre de la semaine du goût, Katrin Gobel diététicienne-nutritionniste du groupe SNRH Régal et Saveurs, prestataire de service de la restauration scolaire, a proposé une animation auprès des classes de l'école élémentaire St Roch durant le temps de cantine.

Jeux de questions/réponses sur les groupes d'aliments, leurs intérêts nutritionnels et les fréquences recommandées à chaque repas ; sensibilisation aux méfaits du grignotage et de l'excès de consommation des boissons gazeuses, barres chocolatées, fruits, avec des « gobelets témoins » contenant la quantité d'huile et de sucre présente dans chacun de ces aliments.

Étaient présentes Michèle Castells; 1^{ère} Adjointe et Ghislaine Bicini Adjointe, Déléguée aux Ecoles



Transhumance: les moutons ont joué les vedettes

La Bergerie de Porte Rouge a déplacé son troupeau du Mont Arpasse au Mont Férier pour de nouvelles pâtures.

Les enfants ont découvert cette pratique agricole ancestrale dont les livres parlent peu qui a été une très importante réalité économique, sociale et culturelle pendant des siècles.



Visite d'Antoine Veran à la cantine de l'école de Plan du Var



Retour en images

Cela s'est passé dans notre village

Les Manifestations

Une Oeuvre d'Art à l'AMSL Kung Fu pour le Nouvel An Chinois.

Le 28 janvier 2017 a débuté en Chine l'année du Coq de Feu Rouge. A cette occasion, Valérie Le Gall, artiste bien connue et reconnue de Levens a réalisé une œuvre magnifique illustrant parfaitement cette célébration. Valérie a fait une belle surprise et a exprimé son amitié à la section AMSL Kung Fu en lui remettant ce remarquable tableau qui sera exposé à la salle sous la crèche pour le plus grand plaisir des adhérents. Le Nouvel An Chinois appelé en Chine le Festival du printemps est la fête la plus importante des célébrations traditionnelles chinoises. Les clubs de Kung Fu traditionnels y sont associés naturellement pour des démonstrations typiques d'Arts Martiaux, de danse du Dragon et du Lion au son des tambours et cymbales au cours desquelles les pratiquants rivalisent d'adresse et de maîtrise. La section Kung Fu remercie chaleureusement Valérie!

Lionel Derroisne



La bigreen Levens-Nice

30 Octobre 2016



LOTO du Comité des Fêtes

5 Novembre 2016



Nice la Belle, la Reine des Mai et ses dauphines



Fifres et tambours



Sylvain Casagrande & Manu Caceres

Téléthon 2016

La participation des nombreuses associations pour le Téléthon a permis de récolter 3105 € au profit de l'AFM. Un grand merci à l'AMSL VTT, l'AMSL Trial, CLO, l'AMSL Équitation, l'AMSL Kung Fu, Vie Forme "Zumba", les pompiers de Levens, le Comité des Fêtes, Florent Maiffredi, Jean-Claude Giardina et toutes les personnes qui ont participé aux animations proposées. Merci pour votre générosité."

Mme BICINI Ghislaine
Adjointe



Trail du Soleil

7 Décembre 2016



Fête de l'Immaculée Conception

8 Décembre 2016



Marché de Noël

Organisé par l'Association LEVENTI, présidée par M Lemarié



Un franc succès...

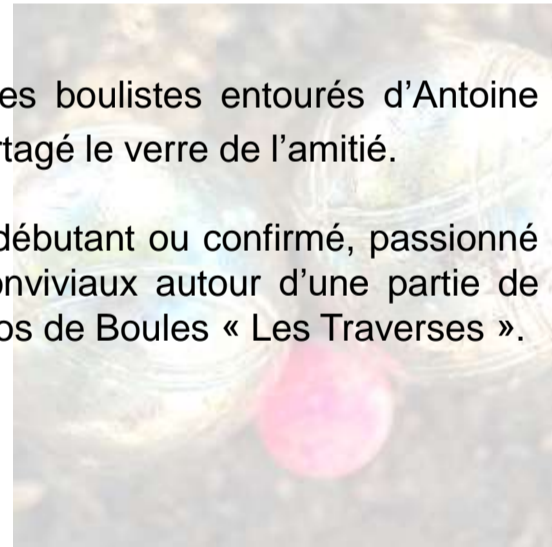
Concert de Noël

Ensemble vocal de Levens 11 Décembre 2016



A l'occasion des fêtes de fin d'année, les boulistes entourés d'Antoine Veran et du Président Gérard Ernst, ont partagé le verre de l'amitié.

Que vous soyez amateur ou compétiteur, débutant ou confirmé, passionné ou désireux de partager des moments conviviaux autour d'une partie de pétanque, vous trouverez votre place au Clos de Boules « Les Traverses ».



Messe de minuit

avec la crèche vivante devant l'église.

Cachafuec (vin chaud) offert après la messe préparé par la famille Planel
24 Décembre 2016



SPECIAL Père Noël



L'arrivée du Père Noël en calèche a été organisée par l'Association « Les Cavaliers de la Table Ronde », en partenariat avec le Comité des Fêtes. Ils ont offert, à cette occasion, un goûter ainsi qu'un spectacle de Contes de Noël interprété par « la Compagnie des Fées ».



Le Père Noël a apporté des livres magnifiques pour chaque enfant de la crèche « La Ritournelle » !



Le Père Noël est passé à la caserne des pompiers de Levens. Il a gâté une trentaine d'enfants et s'est régalé des bonnes galettes et crêpes de Yoan.

Le Noël des employés municipaux agrémenté par un spectacle de magie



Au Centre Equestre « Le Relais des Templiers », les cavaliers ont régalé leurs parents: spectacle, décorations, jeux.



Ecole élémentaire « Saint Roch »



Ecole maternelle « Les Oliviers »





Emotion lors des allocutions d'Antoine Veran à l'occasion des vœux à la population. Il a remercié la majorité municipale ainsi que la population pour leur soutien lors des épreuves difficiles qu'il venait de traverser.

PRIORITES:

- L'achèvement du complexe sportif du Rivet
- La station de traitement des eaux de la Vésubie Route de Duranus, secteur de la déchetterie
- La restructuration du Foyer Rural
- Le déplacement et la construction de la coopérative oléicole
- Le lancement du centre pour autistes au quartier de la Madone
- Le lancement des travaux pour le centre de FORCE 06.

Emu le Lieutenant Olivier Rosa, Chef du Centre de Secours de Levens pour sa promotion au grade de Capitaine par le Colonel Jean-Luc Giacobi et honoré par le Médecin Commandant Gregory Pattyn.



Clôture de la Cérémonie par la traditionnelle galette des Rois offerte par le Comité des Fêtes.

L'association « Arts Théâtre Happy » a présenté une pièce de théâtre pleine d'humour interprétée par 19 enfants et 3 adultes super dynamiques. On y a retrouvé un grand-père pas comme les autres qui a partagé son vécu avec ses petits-enfants pleins de malice... il nous a transportés dans le présent, le passé puis le futur pour revenir au présent....



PROGRAMME

Samedi 4 mars 2017 à 19 heures
et

Dimanche 5 mars 2017 à 18 heures
Maison du Portal – sur le piano Érard 1835

Vasily ILISAVSKY, piano fortiste

J. Brahms, F. Mendelssohn, I. Moscheles,
S. Thalberg, S. Bennett

*
Samedi 8 avril 2017 à 15 h 30
Salle du « Foun Pench » *

Réunion musicale « Autour du Piano »
Classe de N. GODBILLON
Entrée libre

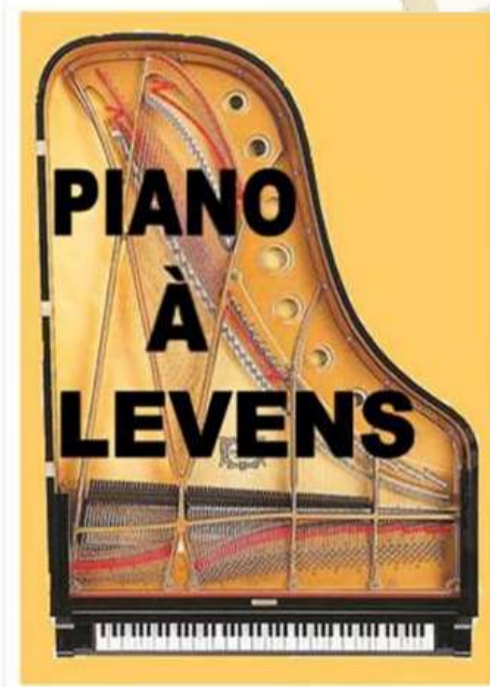
*
Dimanche 21 mai 2017 à 17 heures
Eglise Saint-Antonin**

Les Festes d'Orphée

15 musiciens
petit chœur et ensemble instrumental

Musique baroque et romantique
Provençale, Française et Européenne

LES
DATES
A RETENIR



Plus d'infos

contact@pianoalevens.fr
Sylvere.bourges@live.fr
www.pianoalevens.fr
04 93 79 71 67

Prix des places de concerts

Tarif plein : 15 €
Adhérents : 12 €

Moins de 18 ans, élèves des conservatoires et écoles
de musique : 5 €

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
accompagnés.

A venir

LES
DATES
A RETENIR



MARS

Samedi 11		à partir de 10h	Passage du Paris Nice Challenge 2017
Samedi 11			
Dimanche 12	COUPE DE FRANCE ENDURO VTT		
Samedi 18	Foyer Rural	à partir de 19h	Session Niçoise
Dimanche 19	Madone	à partir de 9h	XMB «Fuont Pentch»
Dimanche 19	Parking Louis Roux	à partir de 15h	Carnaval de Levens
Dimanche 25	Rivet	à partir de 9h	Rencontre des arts martiaux chinois

AVRIL

Samedi 1	Foyer rural	à partir de 20h	Soirée Africano Brésilienne
Samedi 15	Foyer rural	à partir de 19h	Session Niçoise
Lundi 17	à la Colline	à partir de 15h	Chasse aux œufs
Dimanche 23	1^{er} TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES		



Savoir +

Office de Tourisme de Levens 04 93 79 71 00

ou sur le site internet: www.levens.fr/fetes-et-manifestations/

MAI

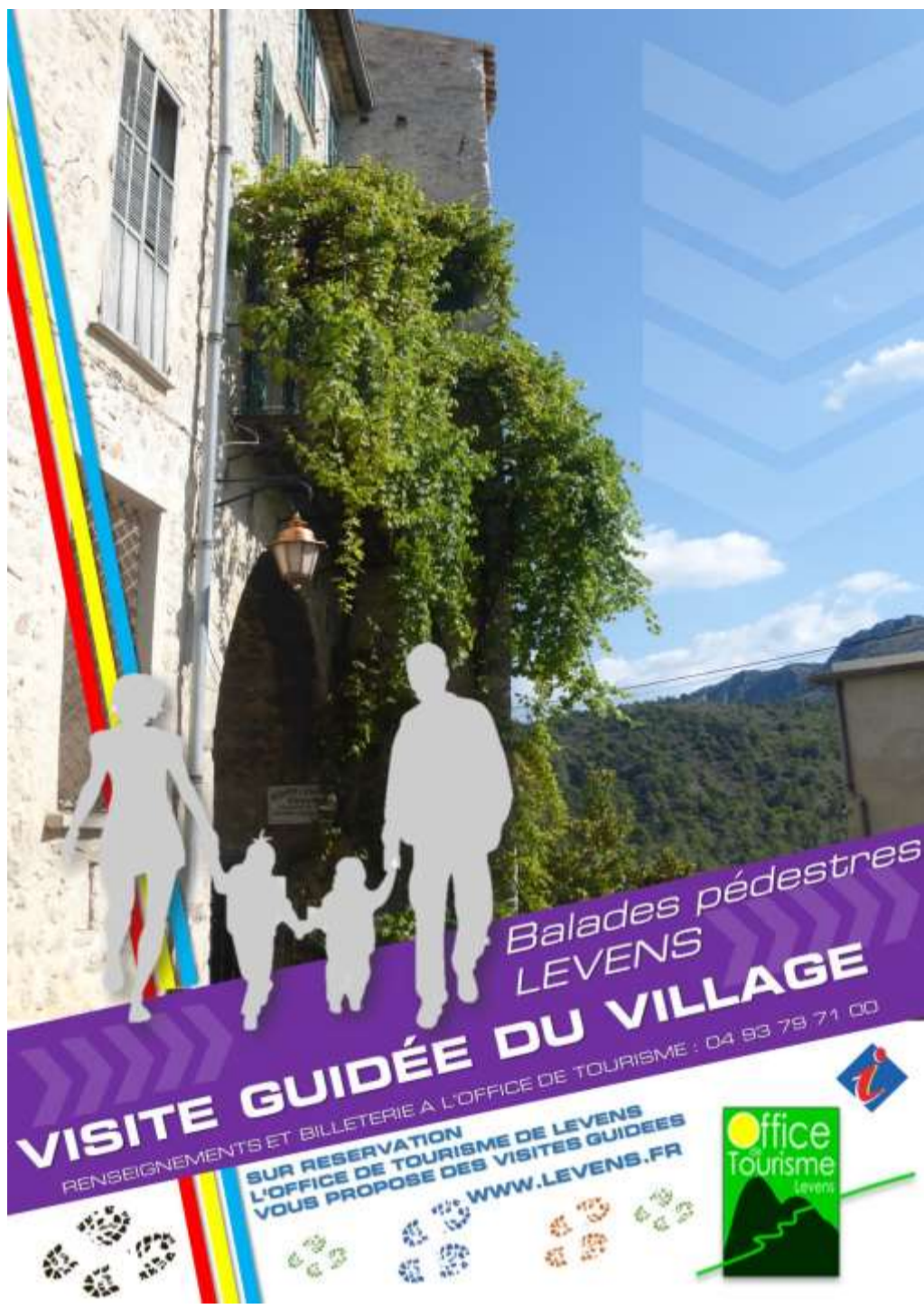
Lundi 1^{er}	Qrt Porte Rouge	9h	Fête de la St Joseph
Dimanche 7		2^e TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES	
Vendredi 12 au Dimanche 14		FESTIVAL D'ARTS PLASTIQUES DES ECOLES DE LEVENS	
Dimanche 14	Grand-Pré	toute la journée	Rassemblement de véhicules historiques et de prestiges
Samedi 20 au Dimanche 21		toute la journée	Arc-trap au Grand Pré
Samedi 20	Foyer Rural	à partir de 19h	Session Niçoise
Samedi 27	Village	toute la journée	Fête du Terroir
Mercredi 31	Qrt Ste Pétronille	18h	Fête de Sainte Pétronille



JUIN

Samedi 3	Rivet		Festival des Arts martiaux
Dimanche 11		1^{er} TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES	
Samedi 13	St Antoine de Siga		Fête de Saint Antoine
Samedi 17	Village		6 ^e Festin Dou Boutau
Dimanche 18		2^e TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES	
Mercredi 21	Village		Fête de la Musique
Samedi 24	Salle Fuon Pench		Audition des Petits Musiciens
	Jardin Public et Colline		Fête de la Saint Jean (repas des rues et feu d'artifice)
Mardi 27	Ecole maternelle		Kermesse







PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses

 <p>JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</p>	 <p>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p>JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</p>	 <p>JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité</p>

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle


J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

www.developpement-durable.gouv.fr
#pluieinondation

www.interieur.gouv.fr

Levens pour tous

Rappel.

Dans le dernier numéro d'Infos Levens le billet de l'opposition a été purement et simplement supprimé. Jusqu'ici, la volonté du maire d'entraver le droit d'expression de son opposition consistait à imposer des délais de remise de textes et à réduire la place qui leur était accordée. Un pas supplémentaire, beaucoup plus grave, a été accompli avec cet acte de censure.

Cette décision illégale a privé les Levensois d'informations intéressantes. Ils auraient ainsi pu apprendre que :

- Le tracé du PLU, dans le quartier de l'Ordalena, fait un écart qui rend constructibles deux terrains qui jusque là ne l'étaient pas. Nous notions, sans aucune arrière pensée que ces deux terrains appartenaient au fils du maire.
- Le jugement de la Cour d'Appel Administrative de Marseille reconnaît la zone de l'Orte entre les 2 ruisseaux Nord et Sud comme entièrement inondable et demande que le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) soit modifié pour en tenir compte. Aucune construction ne pourra y être édifiée. Ce qui met fin aux tentatives d'y implanter un ensemble immobilier d'importance mais laisse une ardoise de quelque 600 000 euros à la communauté.
- La justice n'a pas blanchi le maire de Levens (comme il le clame haut et fort) de l'accusation de favoritisme dans l'affaire de la déchetterie (un contrat qui lèse gravement la commune). Le juge a estimé que M. Véran ne pouvait plus être poursuivi compte tenu du délai de trois ans écoulé (à vingt-quatre heures près !). Cela ne fait pas de notre maire un innocent. La forme l'a emporté sur le fond. Les neuf plaignants ont donc décidé, unanimement, de faire appel. Rien n'est joué.
- Le plus grave est à venir. Il s'agit, bien sûr, du projet immobilier des Traverses (147 logements, quelque deux cent cinquante voitures supplémentaires). Il est impératif de faire échec à cette entreprise démesurée, que rien ne justifie et dont les effets catastrophiques déborderont le cadre de notre commune et concerneront Tourrette, Saint André, La Roquette et Saint Blaise..

Jadis, sur un projet comparable, le maire a dû reculer face à la mobilisation des Levensois. Aujourd'hui, plus de 800 d'entre eux ont déjà signé une pétition manifestant leur refus de ce projet dévastateur. Il faut que l'histoire se répète et empêcher que l'entêtement d'un seul l'emporte sur la volonté de tous.

Pour signer la pétition : <https://www.change.org/p/vivi-levens-non-au-projet-les-traverses-levens>

2017

12 expositions
2 concerts
1 festival
11 artistes
2 associations
2 collectionneurs

Une année à la Maison du Portal.

4 Février - 2 Avril

Martin SCOTT, photographe

«Photographies et polyptyques»
Vernissage le 4 février à 17h

Samedi 4 Mars à 19h et Dimanche 5 Mars à 18h, concerts, Maison du Portal
sur le piano Érard 1835 - Organisé par Piano à Levens - www.pianoalevens.fr

Vasily ILISAVSKY, pianofortiste

«J. Brahms, F. Mendelssohn, I. Moscheles, S. Thalberg et S. Bennett»

8 Avril - 5 Juin

Frédéric BOS, photographe

«Objectif Ladakh; les yeux dans l'Himalaya»

Juliette MEIZE, peintre

«Arabesques végétales»
Vernissage le 8 avril à 17h

Samedi 13 Mai et Dimanche 14 Mai

LEVENS'ART, Festival d'arts plastiques pour enfants - www.levens.fr

«Mouvements, changements et variations» - Exposition à ciel ouvert au coeur du village et dans la cour de la Maison du Portal.

10 Juin - 30 Juillet

Rémy et Georges RASSE, peintre et vigneron

«L'un, se découvre sans modération et l'autre se déguste avec modération»

Didier GUARESE, collectionneur

«Les chats dans la BD»
Vernissage le 10 juin à 18h

5 Août - 5 Septembre

Christian DELACOUX, sculpteur, bois et bronze

«Sculptures bois et bronze»

Atelier PATCHWORK, Association Municipale Sports et Loisirs de Levens

«Le Japon»

Vernissage le 5 août à 18h

9 Septembre - 5 Novembre

Cécile ROMHEIN, illustratrice et Lutfi ROMHEIN, sculpteur

«Résonances»

Vernissage le 9 septembre à 18h

11 Novembre - 28 Janvier 2018

EMELLE, photographies, céramiques et gravures

«Impressions»

Pascale PAOLINI, mosaïste

«Mosaïques»

Vernissage le 11 novembre à 17h

Naissances:

Septembre

GUILLAUME Enora le 06/09/2016
SOTO Léane le 10/09/2016



Octobre

RAMIREZ Noah le 03/10/2016
SPENLE Emma le 07/10/2016
GIRIBALDI Raphael le 15/10/2016
CEPPI Arthur le 19/10/2016
RAIA Djulyan le 25/10/2016

Janvier

MONARI Maeva le 19/01/2017

Novembre

BACHKIRI Tarek le 04/11/2016
POUGEAUD OLLIER Ethan le 16/11/2016



Décembre

OULI Joshua-Messy le 07/12/2016
BASTIEN Abel le 06 /12/2016
DALLA ROSA Giulia le 06/12/2016
BAILET Jules le 18/12/2016
SANTIAGO Nano le 16/12/2016
CORBA Téo le 29/12/2016

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents

Mariages:

Toutes nos félicitations

Le 10 Décembre 2016 Madame et Monsieur MATTEACCIOLI



Le 14 Janvier 2017 Madame et Monsieur NASSO

Décès

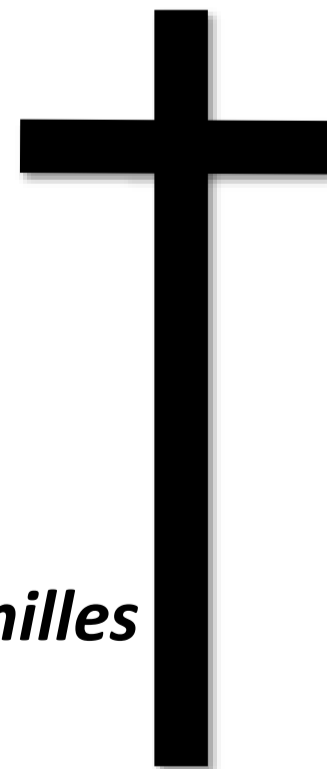
De Août à Décembre 2016

ANDREIS Louis, Charles le 29/08
MASCHERONI Annabel, Clotilde le 31/08
MANTIN Hélène le 29/08
LANGEVIN Liane, Rosemonde le 13/09
LUSSO Alexis, Marius le 14/09
LANCE Emile ,Augustin le 19/09
SARKA Ferenc le 23/09
FRASCA Gabriel, Luc le 24/09
SALERNO Marie le 27/09
MICELLIS Francis Theresius le 29/09
MONTANDON Georges, Antoine le 11/10
REIZI Jean-Luc le 14/10
LOI Jacques, Francis le 14/11
BARBIER Pauline, Franceline le 18/11
MICELLIS Alain, Joseph le 27/11
SCARCELLA Rose le 29 /11
TOLEDO Odette le 30/11
STUMPF Charles, Pierre le 16/12
ASSO Yvonne le 18/12
CAVARERO Pierre-Yves le 19/12
HEINEMANN Jean le 19/12
CHOUAIB Habib le 26/12

Janvier 2017

GAY Michel, René le 12/01
BALSAMO Joseph le 15/01
GAY Rolande, Marie le 16/01
HOUDET Monique, Marcelle le 07/01
ROSSI Jean-Luc le 11/01 /2017
MALAUSSENA Charles le 13/01
DELEMME Marie-Charlotte le 24/01
CALZOLARI Yolande, Marie le 26/01

Nos condoléances émues aux familles



Le site internet de la Commune



La Commune de Levens

Plus proche de vous

www.levens.fr



facebook

Commune De Levens
Office de Tourisme de Levens



@ Village de Levens
@OT Levens